

<https://ecoleetsociete.se-uns.org/Quel-est-le-vrai-cout-de-l-enseignement-prive-Soutenez-la-transparence-avec-le>



École & société

Quel est le vrai coût de l'enseignement privé ? Soutenez la transparence avec le Cnal

- Laïcité -
Date de mise en ligne : lundi 9 mai 2022

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Depuis 1959, la loi Debré conduit l'État et les collectivités à financer l'enseignement privé sous contrat, en soutenant ainsi la concurrence à leur propre Service public. Or, il est rare qu'une politique publique, qui engage autant d'argent public, demeure sans évaluation plus de 60 ans après sa mise en place.

À plusieurs reprises, le Comité national d'action laïque (Cnal) a écrit à la Cour des comptes pour que soit évalué le montant global de cette politique sur trois volets :

- Les financements venant de l'État
- Les financements venant des collectivités
- Le manque à gagner fiscal représenté par l'ensemble des sommes déductibles des impôts, liées à des dons à des fondations reconnues *d'utilité publique*, mais qui ne sont utiles qu'au financement d'établissements d'enseignement privé, notamment hors-contrat.

Aujourd'hui, les organisations du Cnal participent à la plateforme participative proposée par la Cour des comptes pour demander à nouveau que toute la clarté soit faite sur le montant global du financement public de l'enseignement privé, ainsi que sur le service que cette politique rend à la Nation.

Si vous êtes attachés à l'École publique, à la mixité sociale à l'École et à la laïcité, soutenez l'initiative du Cnal jusqu'au 20 mai, en suivant ce lien :

https://participationcitoyenne.ccomptes.fr/processes/consultation-cdc/f/5/proposals/241#comment_447